

servir à deux fins: premièrement, à améliorer la rentabilité de certaines sociétés; deuxièmement, à permettre à une société de dissimuler une rentabilité accrue. Il aurait été bien préférable que le ministre enlève les sommes en cause à certaines de ces sociétés et les remette aux citoyens, avides de les dépenser. La difficulté n'est pas la pénurie de machines; ce n'est pas la nécessité d'encourager l'expansion des capitaux; c'est le manque de pouvoir d'achat.

Nos citoyens ont besoin de beaucoup de choses, mais ils n'ont pas l'argent nécessaire pour les acheter. En réduisant les impôts, nous pouvions stimuler l'économie. En prenant d'autres mesures, par exemple, en accroissant les exemptions d'impôt sur le revenu, nous pouvions la stimuler davantage. Cette stimulation se serait manifestée dans l'accroissement du pouvoir d'achat et cet accroissement aurait fait démarrer de nouveau les rouages de l'industrie. Suivant le ministre, la nouvelle mesure coûtera au gouvernement quelque 250 millions de dollars. C'est à peu près la somme que le gouvernement aurait perdue s'il avait supprimé la surtaxe de 3 p. 100. Le ministre nous dit donc que la meilleure façon de résoudre nos problèmes actuels est de faire profiter l'industrie de ces fonds plutôt que de réduire les impôts pour les citoyens ordinaires. Je crois que c'est absolument faux. Je ne puis comprendre ni son raisonnement ni sa logique.

Si le gouvernement est à court de fonds et veut garder l'argent en circulation, l'accroissement des déductions pour amortissement n'était pas la façon de résoudre ses difficultés. Des déductions accrues pour amortissement créent des complications. Bien sûr, le premier effet de ces mesures est d'encourager les gens à moderniser leurs usines. On ne peut mettre en doute la valeur des programmes de modernisation des usines. Le gouvernement met de l'argent à la disposition des industries à cette fin. La hausse de l'allocation d'amortissement permettra à l'industrie d'ériger de nouveaux bâtiments et d'acheter des machines. Dans la mesure où l'allocation sera employée à la construction de bâtiments, elle créera de nouveaux emplois. Par contre, si elle sert à acheter des machines, deux choses peuvent se produire. On a actuellement tendance à employer des machines de plus en plus automatisées. Cela a pour résultat immédiat de supprimer certains emplois. Dans ce cas, l'allocation n'est d'aucun secours pour le travailleur qui se trouve soudainement licencié.

En outre, l'équipement lui-même est rarement acheté au Canada. La plupart des machines que nous utilisons sont importées des États-Unis. En raison de l'automatisation, nous assistons donc tout d'abord au déplacement habituel des emplois, car elle entraîne la réduction du nombre des emplois et augmente en fonction des allocations de dépenses d'investissement. Ce chômage est compensé par la création de nouveaux emplois dans le secteur des biens d'investissement. Voilà pour la théorie. Mais il n'en ira pas de même au Canada car nos machines, pour la plupart, ne sont pas fabriquées dans le pays. Peut-être aurait-il été préférable que le gouvernement subventionne uniquement les achats effectués au Canada. Malgré cela, quelques difficultés évidentes subsisteraient. La mesure elle-même est mal conçue. Je ne peux comprendre pourquoi on y a eu recours étant donné que le gouvernement a déjà fait des expériences malheureuses avec les allocations de dépréciation chaque fois qu'il les a

[M. Saltsman.]

autorisées. Le ministre y a eu recours la dernière fois pour ralentir l'économie. Cela n'a pas marché. Son expérience ne lui a rien appris. Il parle maintenant d'augmenter les allocations de dépréciation et de raccourcir la période d'amortissement pour réactiver l'économie. Je ne vois pas comment cela pourrait marcher. D'autres mesures seraient sûrement plus efficaces.

● (4.30 p.m.)

Je passe maintenant au programme de développement régional. Pendant des années, bien des députés se sont battus pour ce programme, pour stimuler l'économie des régions moins industrialisées du Canada. Mais nous devons maintenant réévaluer ce programme pris dans son ensemble. Peu importe qui y a songé le premier. S'il y a un moyen de détruire une idée, le parti libéral est sûr de le trouver. Il a un talent fantastique pour détruire les bonnes idées.

**M. Barrett:** Quelle philosophie!

**M. Saltsman:** Je suis heureux que le député soit réveillé. Il vaut toujours mieux s'adresser à un groupe qui a les yeux grands ouverts, même si les oreilles ne le sont pas.

**M. Barrett:** Parlez bien et nous resterons éveillés.

**M. Saltsman:** L'idée de l'expansion régionale était bonne. Elle a reçu l'appui de pratiquement tous les partis politiques. Qu'est-il arrivé à ce programme? L'expansion régionale doit être extrêmement sélective. On doit établir avec précision un très petit nombre de zones et s'y tenir pour obtenir des résultats. Sinon, les subventions peuvent devenir si énormes que l'effet sera contraire aux résultats escomptés.

Pratiquement toutes les régions du Canada ont été désignées aux termes du programme d'expansion économique régionale. Il serait plus judicieux et moins compliqué pour le gouvernement de préciser les régions non désignées. Toute la région de l'Atlantique, la totalité du Québec moins 1 p. 100, toute la province du Manitoba, une grande partie de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique le sont. A quoi rime ce programme? Lorsqu'on le signale au ministre, il dit de ne pas s'inquiéter parce qu'il y aura différents taux de subventions, que les taux actuels doivent s'appliquer aux nouvelles régions désignées mais qu'il y aura des taux différents pour les zones qui sont désignées maintenant.

**L'hon. M. Stanfield:** Donnez lui encore quelques mois.

**M. Saltsman:** Au moins nous sommes d'accord là-dessus. C'est une comédie. Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a comparu devant un comité ont j'étais membre. Je regrette de n'avoir pas eu cet après-midi le temps de vérifier le compte rendu. Si quelqu'un y tient, je trouverai le passage. Le comité discutait alors la question du montant des subventions. On allait fixer le maximum à 25 p. 100. L'un des membres du comité a demandé au ministre s'il envisagerait un maximum de 30 p. 100. Le ministre a répondu que si l'on devait porter le maximum à 30 ou 35 p. 100, le gouvernement ferait tout aussi bien d'exploiter lui-même